

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 64 (2006)

Heft: 4: L'organisation comme forme aboutie de la domination ; Economie de l'entreprise et capital humain. IV

Artikel: Plaidoyer critique pour un concept : la domination

Autor: Martuccelli, Danilo

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-141852>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PLAIDOYER CRITIQUE POUR UN CONCEPT: LA DOMINATION

DANILO MARTUCELLI
Université de Lille 3, GRACC.
dmartuccelli@nordnet.fr

> Pour penser la domination aujourd'hui, il faut éviter plusieurs pièges, particulièrement une appréhension mécaniste et parfaitement intentionnelle. Martuccelli pointe plusieurs impasses dans les approches de ce concept pourtant incontournable, et forger un outil permettant de comprendre les mécanismes à l'œuvre aujourd'hui. Pour ce faire, la notion d'élasticité de la vie sociale est posée et les épreuves subjectives prises en compte. L'enjeu de l'auteur est de montrer que la domination est bel et bien structurelle et il en propose une grammaire.

Le concept de domination est aujourd'hui, dans les sciences sociales, l'objet d'une discussion majeure. Une première perspective défend une vision à la fois globale, structurelle et systémique au service d'une classe et au sein d'une idéologie dominante. La deuxième, en revanche, prône l'abandon de la notion de domination, au profit de conceptions résolument non systémiques, et le plus souvent non structurelles, du pouvoir ou des inégalités. Ni l'une ni l'autre de ces positions ne parviennent à rendre compte de manière satisfaisante des épreuves contemporaines de la domination. Leurs insuffisances posées, présentée l'esquisse d'une sociologie de la domination, entre l'excès de la première position et les déficits de la deuxième.

1. LA DOMINATION COMME SYSTÈME

1.1. La classe dominante

Pour cette première représentation, la domination est associée à la capacité systémique que possède un acteur d'imposer sa volonté aux autres, afin de modifier leur comportement à l'aide de rapports de force, d'influence ou de persuasion. Pour mener à bien ce projet, l'étude de la domination passe par l'analyse d'un différentiel de capitaux, de ressources, de biens, saisis à partir de l'analyse structurelle des places sociales¹. Ce sont les positions sociales, et leur différentiel de ressources qui permettent d'interpréter le jeu de la domination ainsi que la diversité des conflits entre groupes sociaux pour améliorer leur classement au sein de la structure et de la hiérarchie sociale.

Ramenées à l'essentiel, ces perspectives analysent les sociétés modernes autour d'un axe

¹ Pierre Bourdieu, *La distinction*, Paris, Minuit, 1979 et *La noblesse d'Etat*, Paris, Minuit, 1989; John Roemer, *A General Theory of Exploitation and Class*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982; Erik Olin Wright, *Classes*, Londres, Verso, 1985; Michael Mann, *The Sources of Social Power*, vol.1., Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

reliant les institutions étatiques et les institutions économiques, dont les crises réciproques sont un des aspects majeurs du capitalisme moderne ². Toutes insistent ainsi sur l'importance du contrôle des ressources d'allocation, ce qui donne toujours à l'économie un rôle dynamique majeur, à la différence des sociétés pré-capitalistes où la domination était surtout basée sur le contrôle des ressources d'autorité ³. Sur ce point, un débat important se structure autour du degré de rétraction des capacités d'intervention de certains groupes sociaux, ou des Etats, et l'expansion de mouvements économiques échappant de manière croissante à toute forme de contrôle ou de régulation. La mise en place d'un nouveau système d'accumulation à dominante financière, de plus en plus axé sur la circulation, transformerait en profondeur les capacités d'intervention des organisations syndicales, trop ancrées encore sur des bases nationales, mais aussi celle de certains Etats-nations, en particulier ceux de pays périphériques ⁴.

En dépit des contradictions entre les divers types de capitaux, ou des systèmes d'allocation de ressources, on suppose ici toujours que la domination est à la fois structurelle (inscrite dans la trame même de la société) et systémique (formant à terme, en dépit des divisions, un tout interrelié de parties). Il ne s'agit donc aucunement de ne pas envisager l'éclatement du pouvoir dans la société moderne. Au contraire même, ces études reconnaissent que plus personne n'est puissant partout, dans tous les domaines, et les différentes dimensions dégagées interdisent toute représentation simpliste. Pourtant, et malgré des mises en garde répétées, toutes ces démarches octroient à terme à une de ces ressources, toujours le capital économique, un rôle déterminant. Notre société serait traversée par de multiples conflits en termes de production ou de reproduction, mais elle serait avant tout déterminée par son caractère de société capitaliste. En fait, le postulat est toujours le même: le différentiel d'accès à la ressource la plus importante, qui est de nature économique, explique le mieux en dernière instance, la domination dans nos sociétés.

Certains ont alors même été tentés de représenter les membres de ce nouveau groupe dominant comme une «surclasse» (*overclass*) ou une «hyperbourgeoisie»⁵, qui mettrait un terme à l'association historiquement étroite entre les structures des classes sociales et les Etats-nations. Nous serions même en train d'assister à l'émergence d'une solidarité mondiale propre à cette nouvelle classe transnationale. Sur le fond, il ne s'agit que d'un renouvellement de la thèse classique sur les élites au pouvoir, constituées par de petits cercles, occultes, où tous se retrouvent, en dépit de leurs divergences ⁶.

Reste à envisager la pertinence réelle de l'affirmation de l'existence d'une domination trouvant dans l'économie son véritable moteur. Au fond, et malgré des inflexions importantes, on est ici toujours dans le sillage de l'héritage du marxisme et du primat qu'il a instauré de la théorie des classes dominantes sur le vécu de la domination. Sur ce point, sa principale

² Jürgen Habermas, *Raison et légitimité* (1973), Paris, Payot, 1978; Claus Offe, *Contradictions of the Welfare State*, Londres, Hutchinson, 1984.

³ Anthony Giddens, *A Contemporary Critique of Historical Materialism*, vol.1., *Power, Property and the State*, Londres, Macmillan, 1981, p.210.

⁴ Dominique Pihon, *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte, 2003; François Chesnais (éd.), *La finance mondialisée*, Paris, La Découverte, 2004.

⁵ Denis Duclos, *Société-monde*, Paris, La Découverte, 2002; Richard Breen, David Rottman, «Is the national state the appropriate geographical unit for class analysis?», *Sociology*, n°32, 1998, pp.1-21.

⁶ Charles Wright Mills, *L'élite au pouvoir* (1956), Paris, Maspero, 1969.

insuffisance ne provient pas de son insistance quasi exclusive sur l'analyse de l'exploitation capitaliste comme élément majeur d'intelligibilité de la société moderne. Pour réductionniste qu'il se soit parfois avéré, sa force est incontestable, tout comme le bien fondé de son effort. Sa limite principale, comme celle de toute son hétérogène descendance, est ailleurs. Elle n'est autre que de vouloir tirer toutes les dimensions de la domination dans la condition moderne d'une théorie de l'exploitation. Il faut rompre cette équation implicite, qui oblige à postuler l'existence d'une super-classe dominante exerçant, par différentes stratégies et ruses, une domination d'ensemble sur la société.

Soyons clairs. Il est difficile de ne pas reconnaître l'extension croissante du pouvoir. Son efficacité est de plus en plus redoutable, et s'inscrit chaque fois davantage dans l'intimité des individus. Il serait absurde de nier les considérables différentiels de pouvoir dont jouissent les divers acteurs sociaux, mais désormais aucun acteur social, pour puissant qu'il soit, n'est capable d'imposer véritablement, et de manière homogène, sa volonté, dans tous les secteurs d'activité. Suite à l'*empowerment* de bon nombre d'acteurs, il n'y a plus de capacité d'application directe globale de la volonté des groupes dominants aux autres. En résumé: l'étude de la classe dominante, un domaine fort légitime de recherche, ne permet plus de rendre compte, sinon à travers un nombre chaque fois croissant des médiations, de la totalité des épreuves de domination.

1.2. L'idéologie dominante

Pour la plupart des tenants d'une représentation globale de la domination, elle est inséparable de divers mécanismes cachant pour beaucoup la nature même de son imposition. La domination contraint les dominés à se définir avec les catégories qu'elle impose, parfois même, en s'inscrivant, au-delà de leur conscience, sur leur corps et leurs automatismes les plus réflexes. La domination inscrit dans l'ordre social un mode de fonctionnement durable, devenant «naturel» et «évident». À terme, les dominés consentent, sans même s'en apercevoir, à se saisir avec les langages imposés par le pouvoir. À la racine de cette conception se trouve l'idée que la cohésion d'une société est dépendante d'un système culturel unitaire, ou d'une idéologie dominante, ou encore d'un consensus culturel imposé par les groupes dominants.

Mais peut-on vraiment accepter encore une conception aussi cohérente et organisée de la domination dans nos sociétés? En fait, à son plus haut niveau d'abstraction, quatre grands candidats, souvent reliés par la pensée critique, se disputent cette place actuellement: le capitalisme lui-même (ou ses corollaires comme le marché ou la consommation); la culture globale; l'individualisme; le patriarcat. Soyons sensibles au fait que l'existence même de cette pluralité affaiblit d'emblée la thèse d'une idéologie dominante. D'autant plus que défendre cette hypothèse *stricto sensu* suppose d'affirmer (mais surtout de démontrer) que l'ensemble des signes et des symboles dont sont faites nos vies sociales, est non seulement véhiculé par de grands groupes internationaux de communication ou articulé par les diverses institutions, mais surtout, dans son ensemble, au service de l'imposition d'une vision unique, visant à remplir un rôle hégémonique sur le monde.

Or, il est difficile d'accepter l'affirmation qu'il existe dans nos sociétés une véritable hégémonie dominante assurant tout à la fois la légitimation de l'ordre social, la dissimulation de la domination, l'unification de la société et la désorganisation des groupes subalternes. Certes,

il existe toujours des traits culturels saillants mais de là à leur octroyer une fonctionnalité nécessaire au maintien de la domination, il y a un pas que la prudence analytique invite à ne pas franchir. Nous y reviendrons ci-dessous, mais comment négliger l'accroissement des compétences critiques dont font preuve aujourd'hui les acteurs? Comment faire l'impasse sur la prolifération du travail critique au sein de nos sociétés? Et d'ailleurs, comment ne pas reconnaître que cette imposition n'a jamais pu se réaliser dans le passé dans des termes aussi homogènes et globaux qu'on le laisse entendre, étant donné les limites traditionnelles dans la diffusion des «idéologies dominantes»⁷? Comment ne pas reconnaître que le monde imaginaire et discursif des dominés (rêves, rumeurs, blagues...) échappe toujours à l'emprise d'une inculcation culturelle homogène⁸?

Néanmoins, l'acceptation de cette situation mène à une toute autre conclusion qu'à la thèse de la fin de l'idéologie. Fortement idéologique dans sa formulation, celle-ci laissait sous-entendre la possibilité de l'expansion d'un consensus rationnel et dépourvu de distorsions liées aux croyances. Nous n'en sommes toujours pas là. Par contre, ce qui a bien eu lieu, c'est la désagrégation d'un système global d'imposition culturelle, donnant lieu à de nouvelles manifestations de domination.

2. LA FIN DE LA NOTION DE DOMINATION

2.1. De la domination aux inégalités

L'évacuation la plus notoire de la notion de domination aujourd'hui consiste à l'étudier exclusivement comme une addition d'inégalités. On construira alors, ce qui est certainement important, des échelles d'inégalités diverses selon les domaines d'action, ou selon les classements choisis parmi les individus (PCS, genre, âge, nationaux-étrangers, origine ethnique, entre espaces territoriaux...). Mais le risque est d'accepter, trop facilement, une conception multidimensionnelle qui se limiterait à un recensement des inégalités en fonction du type de rapport social étudié. Quant à dégager un système d'inégalités, cette position ne permet, tout au plus, que de rendre compte de la production des certaines inégalités sociales, mais risque surtout, du fait du choix des catégories sociales employées pour les décrire, d'en rester à une conception fort traditionnelle⁹.

La stratégie la plus commune consiste à ajouter les diverses inégalités – en termes de classes, de genre, d'âge ou d'identités ethniques –, comme on le fait de plus en plus pour l'école ou l'emploi, ou les revenus, ce qui n'induit pas forcément des résultats faux, mais passe souvent à côté de l'essentiel. Le syncrétisme n'est pas en lui-même condamnable à condition de ne pas oublier que l'on ajoute des éléments incommensurables et que chacun d'entre eux se suffit à lui seul. Isolées de leur contexte, les différentes variables ont peu de valeur. Il est difficile en tout cas d'accepter que par le biais d'une neutralisation des variables, on parvienne à en saisir l'essence ultime. Que reste-t-il ainsi par exemple, d'une identité ethnique lorsque les dimen-

⁷ Nicolas Abercrombie, Stephen Hill, Bryan S. Turner, *The Dominant Ideology Thesis*, Londres, George Allen and Unwin, 1980.

⁸ James C. Scott, *Domination and the arts of resistance*, New Haven-Londres, Yale University, 1990.

⁹ C'est ainsi qu'une étude portant sur les interactions entre quelques grandes inégalités sociales octroie aux inégalités au sein des rapports de production le rôle fondamental dans la production des inégalités. Mais surtout, elle contribue à une représentation cumulative des inégalités en fonction de laquelle il y aurait une polarisation importante dans la structure sociale conduisant à une accumulation de privilèges d'un côté et de handicaps de l'autre. Cf. Alain Bihr, Roland Pfefferkorn, *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros, 1999, chapitre 13.

sions classistes, la dimension générique, l'âge, l'éducation, l'identité professionnelle et les parcours biographiques ont été « neutralisés » ? Non seulement ces éléments sont entrelacés entre eux, mais ils n'existent véritablement que dans une articulation propre à une situation.

Il ne s'agit aucunement de contester la valeur de ses études. Après tout, le dernier quart du vingtième siècle est difficilement compréhensible sans la prise en considération du retour de l'approfondissement des inégalités. Prendre acte de ces évolutions, comme par exemple, du partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires et à l'avantage des profits, est loin d'être sans intérêt. Par contre, il s'agit de souligner que la seule prise en considération des inégalités ne peut pas rendre compte structurellement de la domination dans nos sociétés. Pour cette démarche, la société ne peut être conçue que comme étant traversée par une pluralité, chaque fois plus grande et diverse, d'inégalités¹⁰. Leur dispersion est telle, qu'il ne reste parfois d'autre stratégie intellectuelle que de les saisir au travers d'une individualisation, en fonction de la diversité des trajectoires personnelles¹¹. C'est à cette dispersion analytique tout comme à ce syncrétisme mou qu'il faut résister.

La réduction de la domination aux seules inégalités statistiquement repérables suppose d'emblée que la diversité des situations et des trajectoires dans la société moderne ne sont politiquement significatives qu'au sein d'une certaine conception de la justice. Les différentes positions cessent d'être pensées dans une conception globale de l'injustice renvoyant à des situations structurelles de domination, pour n'être saisies que comme une entrave à la réalisation d'un projet d'égalité des chances. La société est alors moins le théâtre d'une série de conflits irrépressibles qu'un lieu où se déploie une course sociale pour l'affectation et la distribution des places. Il ne s'agirait que d'assurer une participation égalitaire des uns et des autres au sein d'une compétition sociale. Cette représentation est tellement habituelle que les inégalités occupent désormais toute la place analytique. Que leur correction passe par l'octroi de nouveaux droits universels aux individus, ou par l'organisation de la capacité effective à assurer un accès équitable à des droits non toujours universalisables, est un débat certainement important dans ses conséquences mais qui opère déjà à l'intérieur de cette réduction.

En tout cas, les inégalités sont trop nombreuses pour qu'il soit possible d'en tirer une conceptualisation de la domination. Non seulement les différentes inégalités peuvent entrer en concurrence, mais elles sont hétérogènes en fonction des situations. Il est de plus en plus commun de « gagner » sur un axe ce que l'on « perd » sur l'autre. Des individus ayant les mêmes ressources, ou dont la situation d'ensemble pourrait être définie comme semblable en termes d'inégalité, peuvent néanmoins jouir de situations fort diverses de domination. En bref, on ne peut évaluer le poids des inégalités sociales qu'en référence à d'autres cadres plus larges d'interprétation. Il est dès lors absolument nécessaire de spécifier dans quel domaine, et à partir de quel objectif, on va évaluer et comparer les inégalités¹².

En résumé, tous les constats en termes d'inégalités, pour importants qu'ils soient, ne donnent pas une compréhension des dimensions structurelles de la domination dans la condition moderne. Certes, ils sont compatibles avec une conception structurelle de la domination. Mais encore faut-il que celle-ci précède leur prise en compte et qu'elle lui donne sens.

¹⁰ François Dubet, *Les inégalités multipliées*, Paris, Editions de l'aube, 2000.

¹¹ Jean-Paul Fitoussi, Pierre Rosanvallon, *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Ed. du Seuil, 1996; Ulrich Beck, Elisabeth Beck-Gernsheim, *Individualization*, London, Sage, 2001, surtout chapitre 3 et 4.

¹² Amartya Sen, *Inequality Reexamined*, Oxford, Oxford University Press, 1992, surtout le chapitre 7.

2.2. Le pouvoir sans domination

L'autre grande élimination de la notion de domination, consiste à l'analyser uniquement à partir de la notion de pouvoir. À terme, la compréhension structurelle de la domination cède le pas à une conception strictement dynamique et relationnelle du pouvoir. Quelles que soient les possibilités de certaines formes de ressources d'être stockées, accumulées, le pouvoir, lui, n'opérerait que dans l'asymétrie des ressources dont disposent les différents acteurs. C'est dire jusqu'à quel point il se joue à l'intérieur d'une situation, et qu'il est à proprement parler souvent une dimension de toute interaction. La compréhension relationnelle du pouvoir oblige à l'interpréter comme tissé au sein d'une trame interactive, souvent multilatérale, où aucun acteur n'est jamais entièrement tout puissant.

Dans cette perspective, le pouvoir comprend à la fois la capacité à préserver son imprévisibilité, et la capacité à dicter et imposer la prévisibilité d'un comportement à autrui grâce à un différentiel de contrôle sur les sources de l'incertitude ¹³. La conception stratégique du pouvoir tient alors compte, dès sa formulation, de l'idée qu'il est moins une imposition qu'une capacité à déjouer des obstacles divers, à opérer donc comme un levier central de l'action. À sa manière, l'analyse stratégique a le mérite de mettre l'accent sur la répartition toujours inégale mais jamais véritablement monopolistique du pouvoir. Il n'est pas détenu par quiconque mais relationnel, moins un enjeu en tant que tel que remis en jeu au sein de diverses zones d'incertitude de l'organisation. Le pouvoir n'est qu'un échange inégal, une coopération conflictuelle qui forme la base et la trame de toute action. Il n'est que rarement la seule motivation de l'action mais dans la mesure où les acteurs agissent, ils sont contraints de développer des stratégies afin d'élargir leur marge de manoeuvre, ou à défaut de se contenter de conduites tombant sur le contrôle d'autres acteurs.

On finira ainsi par opposer une conception purement stratégique du pouvoir à une conception structurelle de la domination. Se débarrasser de l'hypothèse trop encombrante de la domination permettrait de se centrer sur des études plus ou moins ponctuelles où les ressorts du pouvoir sont étudiés en fonction de conjonctures et analysés en tant que tels. Dans ces versions les plus conséquentes, cette démarche renonce, pour des raisons méthodologiques, à analyser la totalité et à expliquer sa régulation ¹⁴.

Par là, on laisse pourtant échapper une dimension majeure des pratiques sociales irréductible aux interactions ou aux stratégies entre les acteurs, et surplombant véritablement leurs pratiques. L'analyse stratégique conçue de cette manière élimine la dimension structurelle sans laquelle la domination se réduit à une pure stratégie d'échange inégal et négocié des ressources, se présentant comme une suite conjoncturelle d'accords et d'arrangements locaux. Or, comment négliger le fait que les asymétries d'action butent sur de véritables contraintes qui excèdent tout niveau de négociation ¹⁵. Toutes les contraintes, loin s'en faut, ne sont pas négociables. Sur ce point, l'analyse de Marx reste d'une centralité hors pair pour caractériser les sociétés capitalistes, où un déséquilibre fondamental oppose des travailleurs libres incapables de se constituer en producteurs et contraints de vendre leur force de travail, à des capitalistes ayant la capacité de concentrer entre leurs mains l'initiative économique et d'im-

¹³ Michel Crozier, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963; Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

¹⁴ Erhard Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Ed. du Seuil, 1993.

¹⁵ David Courpasson, *L'action contrainte*, Paris, P.U.F., 2000.

poser, structurellement, une rationalité d'action à leur profit. Cette situation contraint les salariés à accepter sur le lieu de la production les directives des capitalistes, dont seulement certaines dimensions, mais pas toutes, peuvent être l'objet de négociations.

3. VERS UNE RECONCEPTUALISATION DE LA DOMINATION

Les deux grandes familles de représentations que nous venons d'examiner présentent des insuffisances importantes pour saisir la domination au quotidien. Une théorie globale finit par ramener l'étude de la domination à une théorie de l'exploitation. Rappelons que pour celle-ci il faut qu'au sein d'un rapport social la part d'exploitation soit déniée ou invisible, systématique et non pas réductible à un face-à-face sous contrainte, enfin, il faut que l'avantage que retirent les uns de la situation provienne effectivement d'un dommage (ou d'une non rétribution) subi par les autres ¹⁶. Or, le propre de la condition moderne est que les aspects de la domination sont désormais trop divers pour être ramenés à une telle théorie. L'exploitation est toujours à l'oeuvre dans des domaines circonscrits et sous des formes diverses, mais il devient de plus en plus difficile d'interpréter l'ensemble des épreuves de domination à partir d'une perspective de ce type.

Et pourtant, il faut se garder de tomber dans l'excès inverse. Lorsqu'en prenant acte de la diversité des situations et des contextes, on soutient de manière péremptoire l'absence de toute conception structurelle de la domination. Peut-on légitimement s'en tenir là? Peut-on vraiment dire que les rapports de force sont un résultat contingent dépendant de l'inégalité de ressources dont disposent, au gré des situations, les acteurs? Ne faut-il pas, par contre, reconnaître que la domination passe par une série de rapports sociaux définissant de manière plus ou moins durable certains acteurs comme dominants et d'autres comme dominés?

Entre une domination comme système, et la fin de la domination, il est toujours possible d'étudier la domination comme structurelle mais non plus systémique. En réalité, son étude exige de séparer analytiquement trois questions traditionnellement associée entre elles: qui domine, comment résister, comment sommes-nous dominés. Ce dernier espace ne peut pas être réduit aux deux autres, sinon au risque d'une élimination d'un nombre important des épreuves de domination.

La démarche à emprunter consiste alors à saisir la domination par une série d'épreuves, souvent en tension entre elles, et dessinant des situations personnelles et sociales diverses. S'il n'y a plus d'imputation globale de la domination, ses effets sont loin d'être les mêmes pour tout le monde. Il ne s'agit nullement de choisir les acteurs contre le système, ni même de partir de l'un ou de l'autre, mais d'octroyer aux épreuves une centralité analytique au moment de caractériser les divers états de domination structurelle ¹⁷. Peut-on, doit-on, encore alors parler de domination? Oui. Pour au moins quatre grandes raisons.

En tout premier lieu, insistons, il s'agit de cerner une famille particulière de dominations, désignant un ensemble de processus structurels, éprouvés au quotidien, et qui ne peuvent pas dans leur intelligence analytique être ramenées directement à une théorie de l'exploitation ou à une étude des formes de contestation sociale.

¹⁶ Sur ce point, Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, pp.461-465.

¹⁷ Pour un approfondissement des points ci-dessous développés, cf. Danilo Martuccelli, *Dominations ordinaires*, Paris, Balland, 2001.

En deuxième lieu, l'étude de ces dominations passe par la construction d'une série d'états sociaux et d'épreuves auxquels sont soumis de manière différentielle les individus. Dans cette démarche, ce n'est plus la similitude dans les causes de l'exploitation qui permet d'établir des ressemblances entre les individus, mais l'analogie possible entre les expériences de domination.

En troisième lieu, ces épreuves tracent un modèle structurel de domination, puisqu'étant distribuées de manière inéquitable en fonction des divers états sociaux, les individus sont confrontés à tout un différentiel d'obstacles et de contraintes. Les dominations restent structurelles même si la perspective d'étude rend une centralité analytique aux épreuves personnelles. À terme, cela suppose de donner le primat analytique aux épreuves dans le saisissement intellectuel des dominations structurelles. Pourtant, aucun subjectivisme ne gâche cette perspective. Lorsque la question de fond cesse d'être la manière dont un acteur social impose sa domination à un autre, et devient l'étude du différentiel des épreuves de domination subies par les individus, cette dernière doit être analytiquement placée au socle de la réflexion.

Enfin, le propre de bien de ces épreuves de domination c'est de ne plus pouvoir être, toujours et partout, immédiatement ramenées à la volonté d'un autre acteur social. Et pourtant, si une imputation globale de son propre malheur à un tiers n'est plus toujours possible, il s'agit par contre, toujours et partout, d'épreuves définissant différents états sociaux de domination.

Autrement dit, cette démarche n'épuise nullement l'étude de la domination, et dans ce sens elle ne se substitue pas aux études menées à partir d'une théorie de l'exploitation ou à celles effectuées autour des stratégies de contestation. Mais invite à autonomiser l'analyse des expériences de domination au quotidien. Cette conceptualisation de la domination s'inscrit bien au sein de la tradition sociologique. Rappelons que l'entrée de la notion de domination dans la sociologie s'est soldée par l'abandon de sa définition en termes d'assujettissement personnel et hiérarchique au profit de la mise en évidence d'une série de dépendances impersonnelles et anonymes. Certes, dans ce cas, la domination fut le plus souvent pensée en termes d'un rapport social instaurant les uns comme dominants et les autres en tant que dominés, ou au moins légitimant l'emprise des premiers sur les deuxièmes. Pourtant, rien n'empêche d'infléchir cette représentation, afin de rendre compte de nouvelles dominations confrontant les individus à des dépendances impersonnelles d'un autre type.

La raison ultime de cette inflexion analytique se trouve dans la constitution, au sein de la modernité, d'une série de situations que leur consistance met relativement à distance d'un jeu immédiat de stratégies ou de contrôles. Les sociétés modernes se caractérisent par un mouvement d'expansion des contrôles se traduisant, souvent, par des processus contradictoires d'encadrement organisationnel. En fait, la vie sociale n'a jamais cessé d'être encadrée par des structures, mais elle n'a jamais été entièrement encadrée par elles. Elle se déroule au milieu d'une diversité *sui generis* des consistances. Dans ce type de situation historique, la sociologie doit s'attaquer au problème central d'un univers social dont les éléments constitutifs possèdent à la fois une certaine élasticité et une rigidité certaine; un univers capable d'accueillir un grand nombre de représentations ou de pratiques mais pas la totalité d'entre elles.

C'est l'élasticité qui définit ainsi le mieux aujourd'hui le mode d'être spécifique du rapport

des individus au monde social, puisqu'elle permet de résister autant à des visées idéalistes ou langagières de la vie sociale, qu'à des conceptions déterministes. Elle permet de rendre compte du propre du monde social par le biais de sa malléabilité résistante. Ce qui se modifie de manière importante, ce sont les limites propres aux résistances sociales. Elles sont tour à tour soit des barrières insurmontables, soit, à l'inverse, des bornes susceptibles d'être repoussées. L'essentiel de la problématisation de notre rapport à la réalité procède de leur imbrication. La vie sociale n'est ni un champ de forces malléable à volonté, ni un champ réductible à de purs effets de contrainte. Le problème principal est ainsi toujours de cerner les relations entre l'action et son environnement, mais en tenant compte de la géométrie variable d'adaptation de l'une à l'autre. A terme, le véritable défi intellectuel consiste à préserver la conscience de ces élasticités situationnelles tout au long de l'analyse ¹⁸.

4. L'ESPACE DES DOMINATIONS ORDINAIRES

L'étude des dominations ordinaires doit se faire de manière largement indépendante des deux perspectives précédentes. Elles concernent l'expérience quotidienne des individus, dans différents secteurs de la vie sociale, dans ce qu'il comprend de contraintes irrépessibles et de possibilités d'action. Leur étude engage un ensemble d'inflexions analytiques.

4.1. Première inflexion: penser en termes d'états sociaux

La première inflexion analytique consiste à se débarrasser d'une conception intuitivement pyramidale et homogène de la structure sociale. Et surtout, du lien plus ou moins immédiat et superposable entre les positions de cette échelle et des situations stables de domination sociale. Il faut rompre cette équation. Son maintien enlève l'analyse dans un ensemble d'impasses. Peu de choses sont aussi insatisfaisantes dans la sociologie contemporaine que l'état des théories sur la domination bâties à partir des classes sociales. Les difficultés en sont tellement nombreuses que l'on ne cesse d'y introduire des critères chaque fois plus multidimensionnels, afin de rendre compte de la multiplication d'anomalies. Pourtant le problème est simple: il devient de plus en plus difficile de savoir, dans les positions intermédiaires, qui est vraiment en «haut» ou en «bas», tant les positionnements hybrides s'accroissent, tant les acteurs peuvent connaître, de manière simultanée et contradictoire, des mobilités ascendantes et descendantes dans divers domaines sociaux. En bref: il est fort difficile d'articuler la domination à une hiérarchie positionnelle stable.

Certes, la société moderne reste avant tout une société capitaliste, et c'est bien à partir des règles de l'accumulation du capital, et des diverses insertions des acteurs dans le processus de globalisation, qu'on peut toujours saisir le mieux la structure de positions sociales dans nos sociétés. Pourtant, la caractérisation ainsi dégagée ne permet plus de rendre compte de la totalité des épreuves de domination. Ou plutôt, il n'en rend compte que d'une manière particulière.

Du point de vue du ressenti de la domination, nous assistons à une séparation croissante entre la structure des positions hiérarchiques dans la société et le saisissement des états de domination. Les états sociaux, et les épreuves auxquelles ils donnent lieu sont trop divers et multiples pour être ramenés à une théorie unique de la stratification sociale. Au contraire

¹⁸ Danilo Martuccelli, *La consistance du social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

même, ils doivent tenir compte, dès leur formulation même, de la diversité des expériences personnelles au sein des situations en principe semblables. Toute comparaison *in abstracto*, comme le font pour beaucoup les échelles des inégalités, devient dès lors contestable. Les situations sociales ne prennent tout leur sens qu'à partir des études centrées sur une reconstruction analytique de diverses épreuves personnelles, construites à partir de quelques grands axes de la domination. Dans tous les cas, ce n'est pas le différentiel de ressources qui rend compte de la nature précise de la domination. Il ne permet qu'un saisissement fort insuffisant du vécu de l'acteur, tant ce dernier plonge dans une situation de vie, soumise à une malléabilité résistante, susceptible de lui donner de sens divers.

Pourtant, l'analyse a toujours intérêt à distinguer des positions structurelles, en nombre restreint, à partir de quelques axes majeurs, rendant compte d'une importante partie de la distribution inégale des ressources et des coercitions. Dans ce sens, les positions structurelles doivent garder une certaine simplicité analytique. Mais elles ne doivent pas occulter tout ce qui revient aux contextes de vie en termes de possibilités et de bornes. C'est cet espace d'action qu'il faut circonscrire de manière transversale, afin de reconnaître l'élasticité foncière de la vie sociale. Pour s'acquitter de leurs épreuves, les individus disposent d'un différentiel de moyens dont la distribution inégale se comprend partiellement à partir des positions structurelles. Or, si leur rôle est central – elles ne sont qu'un moment de l'analyse. C'est dire qu'entre un niveau proprement structurel et les expériences individuelles, il s'agit d'étudier un niveau intermédiaire, justement les états sociaux. Ils ne sont plus alors superposables avec une théorie de la stratification sociale, parce qu'ils sont transversaux aux différentes catégorisations sociales. Il s'agit donc moins d'additionner les attributs des acteurs (classe, âge, sexe, ethnie) que de parvenir à construire analytiquement des expériences similaires de domination en dépit de la diversité positionnelle apparente des acteurs. Etudier les dominations ordinaires suppose donc d'être capable de rendre compte des processus par lesquels les épreuves se diffractent dans différents états sociaux, afin de cerner les manières dont les acteurs s'acquittent ou non de leurs épreuves ¹⁹.

4.2. Deuxième inflexion: reconsidérer les contraintes

Pour une étude structurelle de la domination, l'essentiel est toujours de comprendre par quelles contraintes opère la régulation des activités humaines. Quelle que soit la manière de les concevoir, ce sont toujours elles qui, en dernière instance définissent les intentions humaines comme faisables ou non. Cependant, la volonté d'expliquer l'ordre social à travers l'actualisation de contraintes structurelles ne doit pas négliger le fait qu'il existe toujours une marge de manoeuvre pour les acteurs. Ce qui doit être remis en question est le postulat d'une forte correspondance entre les conduites et les positions détenues, l'affirmation de l'existence d'espaces sociaux qui génèrent un ensemble de forces qui modèlent les conduites des individus.

Le problème n'est nullement le déterminisme ou la liberté. Les conduites sociales sont formées, prises et déformées par des agencements structurels, ou sous forme d'impératifs moraux, souvent invisibles ou inconscients pour les individus eux-mêmes, mais qui structurent leurs actions. Leur conduite se déroule dans des équilibres de tensions, au milieu d'interdé-

¹⁹ Pour une recherche empirique à ce sujet, cf. Danilo Martuccelli, *Forgé par l'épreuve*, Paris, Armand Colin, 2006.

pendances fluctuantes, fort variables, mais dont les effets sont toujours contraignants. Mais encore faut-il préciser la nature exacte de ces «forces». En dépit de l'équivalence sournoise établie avec l'idée d'un champ magnétique, leur réalité est souvent obscure, négligeant largement l'étude des manières réelles par lesquelles les contraintes opèrent. Après tout, la sociologie a depuis fort longtemps fourni la preuve que dans toute organisation la structure formelle est prolongée et souvent détournée par une structure informelle. Toute structuration sociale est toujours débordée par bien des pratiques, et le problème va bien au-delà d'une simple limitation circonstancielle. Toute volonté de limiter les incertitudes, à l'aide de nouvelles règles, ne fait à son tour que générer de nouvelles incertitudes et de nouveaux problèmes. Certes, les structures augmentent sans doute la prévision des actions, mais aucun système de contraintes n'y parvient jamais jusqu'au bout.

C'est dire à quel point, dans toute situation sociale, les individus disposent de doses plus ou moins importantes d'initiative. Au sein de tout état de domination, il faut alors reconnaître l'existence de ce qu'il faut saisir comme étant la face active d'une situation passive de domination, dont la possibilité permanente et irrépessible ne s'explique que par la profonde malléabilité des faits sociaux et leur irrépessible élasticité. D'ailleurs, cette caractérisation concerne autant des espaces fermés, où la discipline devrait régner, que des contextes où, exactement à l'inverse, l'individu est abandonné à lui-même, et sans contraintes visibles.

Pensons par exemple aux relations entre les sexes. Si aucune image simpliste ne peut désormais rendre justice à leur complexité, il est pourtant difficile de nier l'évidence d'une domination masculine. En effet, malgré les modifications, les hommes gardent un pouvoir majeur sur les femmes dans leur capacité à imposer des relations non réciproques, et dans bon nombre de domaines de la vie sociale, à les plier encore à leurs desseins. C'est donc à l'intérieur de cet espace qu'il faut concevoir à la fois la nature des épreuves de domination auxquelles sont soumises les femmes et les diverses manifestations d'initiative dont elles font preuve. Comment négliger alors leur plus grande capacité à jongler entre leur vie professionnelle et leur vie privée? Certes, cette capacité oblige les femmes à une véritable hyperorganisation personnelle de leur temps, allant souvent de pair avec une forte dose de fatigue. Il n'empêche. Leur expérience personnelle immédiate n'est pas celle de l'enfermement de l'horizon par une répétition dispositionnelle des gestes et des attitudes. Bien sûr, cette plus grande initiative des femmes ne doit pas passer sous silence leurs plus grandes contraintes, notamment temporelles. Et pourtant, en termes de rapports de domination sociale, il faut reconnaître la complexité de la situation actuelle. Les femmes ont une capacité de gestion au quotidien, de décision et de résolution qui contraste vivement avec les hésitations et le sentiment de dépossession de bon nombre d'hommes. Rien d'étonnant donc si ce sont les femmes, pour l'instant, qui tirent subjectivement le mieux parti de cette transformation. A condition de ne pas négliger le caractère spécifique de l'initiative des dominés qui n'est que rarement un renversement radical des rapports de force, voire une contestation consciente ou en règle de ceux-ci ²⁰.

L'étude structurelle de la domination ne doit donc pas faire l'économie des contraintes. Mais il lui faut reconnaître leur caractère partiellement mouvant, leurs irrégularités de fonctionnement, le fait qu'elles ne soient jamais homogènement durables et constantes. D'ailleurs,

²⁰ Danilo Martuccelli, «Fissures et paradoxes de la domination masculine», *Revue économique et sociale*, mars 2003, pp.81-85.

c'est la prise en considération de cette réalité qui permet de donner une autre interprétation des raisons de la soumission des dominés. On a souvent cherché des raisons complexes pour expliquer le maintien de la domination. D'un côté, on a parlé contraintes, assujettissement, dispositions, intériorisation des schémas de pensée, idéologies, légitimations, servitude volontaire... D'un autre côté, et presque à l'inverse, on a interprété ce maintien comme le résultat de logiques d'acteurs qui, à l'aide d'un calcul utilitariste, choisissent d'accepter la domination pour des raisons d'intérêt personnel. Mais dans les deux cas, la domination fait figure paradoxale à la fois de repoussoir moral et d'évidence sociologique. La prise en considération de la malléabilité résistante du social rend moins énigmatique sa permanence. En dépit des contraintes qu'il subit, l'individu éprouve, de la manière la plus charnelle, une dimension irréductible d'initiative ²¹.

Certes, tant que l'on reste centré sur un modèle de contestation radicale ou de haut niveau, on ne peut que faire l'impasse sur cet ensemble d'initiatives. Elles sont alors systématiquement dévalorisées, saisies comme formes de fuites, ou de tactiques mineures, de ruses sans lendemain, là où la quête d'un modèle global et héroïque de contestation ne conduit qu'à une forte dévalorisation des initiatives des dominés au quotidien. Ou encore, et à l'inverse, on a eu trop tendance à les doter d'une signification contestataire, visant alors à ancrer les contre-offensives des dominés sur des micro-initiatives, sous forme de marge de manoeuvre ou de résistances multiples. Mais que ce soit de manière négative ou positive, ces caractérisations ont délaissé le sentiment immédiat, et le plus charnel, par lequel s'éprouve la domination. Là où, en dépit de la multiplication des contrôles, il existe toujours, comme corollaire obligatoire de l'élasticité de la vie sociale, un espace incompressible d'initiative.

4.3. Troisième inflexion: de la domination comme protection

La troisième inflexion pour une étude structurelle non systémique de la domination suppose de cesser de la concevoir exclusivement comme une capacité d'action envers autrui, et de la regarder aussi, parfois même davantage, comme la capacité des acteurs à se mettre à l'abri de certains risques. Le souci croissant de protection se présente aussi comme une conséquence directe de la consistance de la vie sociale, donnant lieu à une série d'actions où des états de domination se définissent davantage par la capacité de se mettre à l'abri des torts et dangers du monde que par des manifestations de puissance. D'ailleurs, notons que la protection est largement une représentation de la domination portée par les gens d'«en bas», par les dominés, l'imposition et l'action apparaissant bien davantage comme une représentation des gens d'«en haut». Cette inflexion apparaît donc comme un corollaire nécessaire du déplacement du regard vers les manières dont les individus sont dominés, exigeant l'abandon de l'identification imaginaire de l'analyste avec la pratique du pouvoir.

La protection est à la fois un état et une pratique. C'est un état puisqu'il peut être objectivement saisi en fonction d'une étude comparative des différentes situations sociales. Mais c'est aussi une pratique. Pour opaque qu'elle soit, elle est toujours le résultat d'une décision sociale menant à un partage inégalitaire des risques, voire tout simplement, à une exposition au monde. Le processus ressemble à la «logique de la patate chaude», et passe par la capa-

²¹ Cf. dans ce sens, Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, vol. 1, Paris, Union Générale d'Éditions, 1980; Jean-Pierre Durand, *La chaîne invisible*, Paris, Seuil, 2004.

cité croissante que nous avons tous, à des degrés différents, et à tous les niveaux sociaux, d'orienter les risques vers les autres afin d'assurer notre propre protection. La domination s'exprime ainsi de plus en plus par la capacité à intervenir de manière indirecte sur la société, afin de se mettre à l'abri des secousses du monde ²². Certes, il n'y a pas de positions totalement immunes au changement, mais cela n'empêche pas cette pratique structurelle de la domination de s'avérer souvent fort payante. En tout cas, les changements sociaux affectent moins durement les groupes dominants que tout autre groupe social, parce que, étant donné la situation qu'ils occupent, ils peuvent reporter davantage les risques et les conséquences du changement sur les autres acteurs.

Les divers états sociaux de protection se déclinent à partir de trois critères: un état objectif et mesurable de protection; l'obligation ou non d'un acteur d'intervenir activement pour se doter du niveau de protection auquel il aspire; enfin, la maîtrise réelle des mécanismes de l'état de protection dont jouit un acteur.

Un état social à fort protection se caractérise ainsi par une insouciance relative de l'individu à l'égard des circonstances extérieures. Plus cette insouciance va de soi, moins l'acteur doit intervenir directement pour se maintenir à l'abri du monde, et plus il jouit d'une position privilégiée. Plus, surtout, le monde lui donne un sentiment profond de continuité et d'assurance. Et pourtant cette insouciance apparente ne doit jamais faire oublier les capacités d'action dont sont capables ces groupes sociaux pour parvenir, le cas échéant, à se protéger des dangers du monde.

Dans ce sens, il faut reconnaître la fausse protection dont bénéficient certains acteurs, puisque, non seulement ils n'ont qu'une très faible emprise dans la définition de leur niveau de protection ou de revenu, mais surtout parce qu'à n'importe quel moment ils peuvent être dessaisis, pour des raisons économiques, politiques ou morales, de leurs ressources. Ces individus ont ainsi une position fort inconfortable puisque, bien que relativement à l'abri du monde, le maintien dans cette situation échappe totalement à leur contrôle. D'ailleurs, c'est cette expérience qui caractérise le mieux le vécu actif de la domination ordinaire dont bénéficient certaines couches moyennes: sans avoir le pouvoir au sens strict du terme, elles jouissent d'une situation d'apesanteur sociale rendant très acceptable leur situation de vie. Enfin, à l'autre extrême, il existe tous ces états sociaux où les individus sont exposés massivement aux risques, et n'ont que de très faibles capacités de protection.

Du point de vue de l'expérience de la domination donc, la maîtrise des événements passe paradoxalement davantage par la construction d'amortisseurs de protection, ou au moins par des filets de sécurité, que par une emprise directe sur le monde.

4.4. Quatrième inflexion: les effets induits par l'économie de l'idéologie dominante

La quatrième grande inflexion doit partir de la reconnaissance du fait que si le monde social est toujours sous l'emprise de diverses formes de contrôle, celles-ci sont désormais rarement synchronisées entre elles. L'ordre et la permanence de la vie sociale ne découlent plus directement d'une imposition culturelle, ou de la capacité des groupes dirigeants à façonner l'ensemble de la société à partir de certaines exigences culturelles, au service d'un ordre social en accord étroit avec leurs intérêts.

²² Jean-Baptiste de Foucauld, Denis Piveteau, *Une société en quête de sens* (1995), Paris, Odile Jacob, 2000.

Prendre acte de cette situation, contraint à une nouvelle caractérisation d'une série d'épreuves de domination. D'un côté, l'absence de possibilité d'imposition d'un ordre culturel unitaire invite à parler d'une hégémonie en creux. De l'autre côté, face à cette hégémonie en creux, l'individu est confronté à toute une série d'importants processus de responsabilisation individuelle. Autrement dit, en l'absence d'une imposition culturelle d'ensemble face à laquelle se dresser, cette exigence revient sous forme d'attribution à un individu dangereusement sur-responsabilisé.

En fait, si idéologie il y a, elle est désormais loin d'être cachée derrière une apparence trompeuse. Elle n'est que cette apparence trompeuse. Elle n'est rien d'autre que la dispersion des événements, des codes, la discontinuité des pratiques, la profusion et l'éclatement des signes rebelles à toute insertion dans un tout organisé. Dans un univers de ce type, la domination s'impose en faisant l'économie de toute imposition hégémonique de sens. C'est pourquoi d'ailleurs les dominations vont de moins en moins de soi, ne se vivent plus, sinon que très rarement, avec l'évidence jadis prêtée aux formes hégémoniques. Non seulement parce que s'est accompli tout un travail de sape critique, mais aussi parce que l'hégémonie en creux à l'oeuvre s'accommode fort bien de ces *ersatz* de conscience et de visibilité. Il y a ainsi une prise de conscience croissante de l'arbitraire de toute relation dissymétrique dans nos sociétés, et dans la plupart des relations sociales, les évidences de la domination sont bien souvent plus virtuelles que réelles. Certes, nous sommes très loin de vivre dans un monde d'égalité, mais la sensibilité aux relations de subordination s'est accrue. Elles doivent alors être renforcées constamment, se rendant par là-même de plus en plus visibles, et moins immédiates. De surcroît, il est difficile d'accepter l'idée d'une adaptation non problématique des acteurs aux exigences des idéologies. Certes, ils continuent à faire des actions en accord avec les définitions imposées par le pouvoir, mais dans maintes autres situations ces accords se délitent. La domination se transforme. Elle opère encore par l'imposition de certaines manières de penser mais elle passe aussi, déjà, par l'économie de ce souci d'imposition d'une vision cohérente.

A l'ombre de cette hégémonie en creux, nous assistons à la mise en place d'une nouvelle épreuve de domination. Il faut que l'individu se sente, toujours et partout, responsable non seulement de tout ce qu'il fait (notion de responsabilité), mais également de tout ce qui lui arrive (principe de responsabilisation). Les campagnes de prévention du Sida, de l'alcoolisme, de la toxicomanie, de la prévention routière possèdent toutes cette même philosophie, tout comme la plupart des dispositifs d'insertion sociale, d'orientation scolaires ou les considérations sur l'employabilité des individus. Ils exigent tous une responsabilisation croissante de l'individu ²³.

L'hégémonie est désormais en creux puisque l'expérience de la domination ne passe plus nécessairement par l'acceptation d'un contenu, ou par une intériorisation des normes, mais par le biais de processus divers de détachement institutionnel et de responsabilisation individuelle. Comme souvent dans la condition moderne, ce mouvement est profondément ambivalent. Dans un seul et même processus, les individus voient à la fois s'accroître la reconnaissance de leur marge d'action et diminuer certaines protections pratiques et symboliques. En réalité, et c'est la véritable logique de ce fonctionnement, il s'agit d'organiser

²³ Danilo Martuccelli, «Figures de la domination», *Revue française de sociologie*, 45-3, 2004, pp.469-497.

institutionnellement une prise en charge qui se garde bien d'abandonner les individus à leur seule liberté, tout en insistant sur le renvoi de la responsabilité sur leurs épaules. Le processus est d'autant plus insidieux que l'acteur n'a plus la possibilité de se dresser contre une idéologie à contours précis, mais qu'il est soumis à devoir affronter constamment ce qui lui est présenté comme les conséquences de ses actes passés. La responsabilisation apparaît ainsi comme un principe d'inscription subjective de la domination obligeant les individus à intérioriser, sous forme de faute personnelle, leur situation d'exclusion ou d'échec.

4.5. Cinquième inflexion: vers une métamorphose de la critique

Enfin, une dernière inflexion est nécessaire et concerne la nature même du travail critique. Certes, on pourra toujours dire qu'il faut dévoiler les rapports de domination afin de produire une prise de conscience, pour difficile qu'elle s'avère, susceptible de mener à une action collective. S'efforcer alors de percer l'opacité de la vie sociale, pointer des responsabilités derrière les fatalités, proposer des transformations publiques pour des malheurs privés... Et pourtant, ces analyses risquent de laisser échapper des dimensions importantes. Evidemment, il ne s'agit aucunement de nier le lien possible entre quelques états de domination et l'émergence de luttes collectives, mais de souligner aussi l'existence de situations de déconnexion.

Il faut reconsidérer les épreuves de domination au quotidien en les détachant du poids de l'imaginaire politique propre à la société industrielle, et de la relation générale de cause à effet établie jadis entre les diverses situations vécues des acteurs. Rappelons-le brièvement. Confrontés aux bouleversements de leurs référents traditionnels à la suite du processus de modernisation, les ouvriers vont progressivement se constituer en classe, tout au long du dix-neuvième siècle. Les révoltes du XVIIIème siècle, causées notamment par l'augmentation du prix du pain, se transforment progressivement en contestation contre un mode d'industrialisation²⁴. La vie sociale cesse alors d'être saisie comme le résultat de relations d'assujettissement hiérarchiques et devient un espace de conflictualisation entre acteurs sociaux. L'importance historique de cette attitude n'a pas besoin d'être rappelée. Et pourtant, il s'agit davantage d'un mode d'intelligence politique de la société, s'appuyant sur une lisibilité conflictuelle et ayant donné lieu à des mobilisations importantes, que véritablement d'une explication. En tout cas, il faut reconnaître les limites analytiques croissantes, au-delà des effets rhétoriques, d'une démarche de ce type. Pour bien des épreuves de domination, l'adversaire social se brouille.

Il faut en prendre acte. Dans bien des situations, l'expérience de la domination ne peut plus définir une figure bien circonscrite de l'adversaire. A la fois pour des raisons idéologiques, comme en atteste l'épuisement d'une certaine rhétorique politique, mais aussi parce que c'est à des états de domination sans responsable direct que nous sommes souvent confrontés. Evidemment, ce processus ne prône aucune déresponsabilisation des acteurs, mais oblige à transformer l'analyse de la domination dans sa quête obsessionnelle pour la désignation

²⁴ Cela ne fut possible qu'en s'appuyant sur des communautés et des valeurs traditionnelles: comme le montre l'étude de Thompson, le mouvement ouvrier fut la transformation d'une économie morale de la protestation (le refus de la faim, de la désintégration culturelle, de l'injustice et ce, parfois, au nom des anciennes traditions féodales) en une culture politique de classe basée sur une économie politique de l'exploitation. Cf. Edward P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise* (1963), Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1988.

de responsables, d'ailleurs toujours plus lointains et insaisissables. Nous continuons à percevoir l'injustice mais nous sommes de plus en plus incapables de lui donner un visage. Le pouvoir semble alors s'imposer comme une chaîne d'actes inoffensifs, effectués au sein d'organisations où chacun réalise ce que l'on attend de lui, et par là, finit par inscrire dans la réalité tout un ordre de contraintes. L'impossibilité d'établir les rapports sociaux en présence, avec toutes les médiations et les limites désormais nécessaires, mène alors souvent à la quête de boucs émissaires, de coupables entraînés dans des conspirations ou, à l'inverse, à une conception par trop systémique et paradoxalement sans aucun responsable.

Le travail de critique doit alors s'intéresser moins à la capacité à organiser comme naguère le passage des relations humaines à des rapports sociaux, qu'à la production des lectures permettant une communication des malheurs. C'est probablement le changement majeur à opérer. Nous ne pouvons plus nous contenter uniquement d'une analyse critique de la domination visant à saisir, derrière l'apparence des événements, l'essence cachée de la domination. Au contraire même, il nous faudra apprendre, de plus en plus, à donner un sens à des pratiques de domination de plus en plus transparentes. Pour cela, il faudra parvenir à établir des passerelles entre des expériences individuelles diverses, à trouver un surcroît d'imagination pour mettre en relation des acteurs distants mais subissant, en dépit de leur distance, une même épreuve et des états sociaux semblables de domination.

Le nouvel enjeu de la critique n'est autre que la production du sentiment de ressemblance à défaut duquel la solidarité n'est pas possible, et qui passe désormais par une communication réelle entre les malheurs. La solidarité, si nécessaire, ne sera pas un produit de la reconnaissance de la seule humanité de l'autre. Elle passe davantage par la capacité de la critique à établir un lien social et subjectif entre les dominations ordinaires.

Les épreuves de domination ordinaires se jouent désormais pour beaucoup en deçà des capacités et des volontés directes de domination des groupes dirigeants, mais également en deçà des manifestations et des mouvements de contestation des groupes dirigés.

Il est ainsi nécessaire de faire l'économie d'un principe de cohérence globale de la domination supposé organiser de manière totale et verticale les sociétés contemporaines. La réponse à la question «qui» domine ne permet plus de comprendre entièrement «comment sommes-nous dominés». Le lien entre les deux n'a été, et d'ailleurs avec des excès notoires, que le propre d'un moment historique, et notamment d'une conceptualisation politique de la vie sociale censée permettre un travail d'imputation globale, où tous nos malheurs pouvaient être octroyés à l'action de quelqu'un d'autre. Désormais, les expériences de domination ne sont plus isomorphes à un système de domination.

Et en sens inverse, il faut reconnaître que les mouvements sociaux de contestation ne parviennent pas non plus, à mettre en question l'ensemble des dominations à l'oeuvre. Il faut se garder de conclure que là où il y a de la domination, il y a de la résistance. L'assertion est très loin d'avoir la véracité qu'on lui prête trop souvent, tant les contre-exemples historiques sont abondants. Mais son ombre a eu un poids interprétatif fort important et a fini par imposer un type de lecture réductrice des conflits. Celle selon laquelle il était nécessaire d'interpréter non seulement les principales formes d'action collective en relation avec les grands axes de la domination sociale, mais celles-ci à partir de leur contestation effective. Or, il faut désormais prendre acte de l'existence d'un nombre fort important de situations

quotidiennes qui, malgré leur caractère structurel, ne sont pas reliées, ou difficilement et temporairement, à des formes actives de contestation sociale.

Entre l'une et l'autre de ces perspectives, en fait, en deçà, se place l'analyse des dominations ordinaires, des manières dont nous les éprouvons au quotidien. Que certains passerelles existent, cela va de soi. Mais, dans leur nature, elles ne sont plus réductibles aux autres perspectives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABERCROMBIE Nicholas, HILL Stephen, TURNER Bryan S., *The Dominant Ideology Thesis*, Londres, George Allen and Unwin, 1980.
- BECK Ulrich, BECK-GERNSHEIM Elisabeth, *Individualization*, London, Sage, 2001.
- BIHR Alain, PFEFFERKORN Roland, *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros, 1999.
- BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.
- BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'Etat*, Paris, Minuit, 1989.
- BREEN Richard, ROTTMAN David, «Is the national state the appropriate geographical unit for class analysis?», *Sociology*, n°32, 1998, pp.1-21.
- CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, vol. 1, Paris, Union Générale d'Editions, 1980.
- CHESNAIS François (éd.), *La finance mondialisée*, Paris, La Découverte, 2004.
- COURPASSON David, *L'action contrainte*, Paris, P.U.F., 2000.
- CROZIER Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1963.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- DUBET François, *Les inégalités multipliées*, Paris, Editions de l'aube, 2000.
- DUCLOS Denis, *Société-monde*, Paris, La Découverte, 2002.
- DURAND Jean-Pierre, *La chaîne invisible*, Paris, Seuil, 2004.
- FITOUSSI Jean-Paul, ROSANVALLON Pierre, *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996.
- FOUCAULD Jean-Baptiste de, PIVETEAU Denis, *Une société en quête de sens* (1995), Paris, Odile Jacob, 2000.
- FRIEDBERG Erhard, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil, 1993.
- GIDDENS Anthony, *A Contemporary Critique of Historical Materialism*, vol.1., London, Macmillan, 1981.
- HABERMAS Jürgen, *Raison et légitimité* (1973), Paris, Payot, 1978.
- MANN Michael, *The Sources of Social Power*, vol.1., Cambridge, Cambridge University Press, 1986.
- MARTUCELLI Danilo, *Dominations ordinaires*, Paris, Balland, 2001.
- MARTUCELLI Danilo, «Fissures et paradoxes de la domination masculine», *Revue économique et sociale*, mars 2003, pp.81-85.

- MARTUCCELLI Danilo, «Figures de la domination», *Revue française de sociologie*, 45-3, 2004, pp.469-497.
- MARTUCCELLI Danilo, *La consistance du social*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.
- MARTUCCELLI Danilo, *Forgé par l'épreuve*, Paris, Armand Colin, 2006.
- MILLS Charles Wright, *L'élite au pouvoir* (1956), Paris, Maspero, 1969.
- OFFE Claus, *Contradictions of the Welfare State*, London, Hutchinson, 1984.
- PLIHON Dominique, *Le nouveau capitalisme*, Paris, La Découverte, 2003.
- ROEMER John, *A General Theory of Exploitation and Class*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1982.
- SCOTT James C., *Domination and the arts of resistance*, New Haven-London, Yale University, 1990.
- SEN Amartya, *Inequality Reexamined*, Oxford, Oxford University Press, 1992.
- THORMPSON Edward P., *La formation de la classe ouvrière anglaise* (1963), Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1988.
- WRIGHT Erik Olin, *Classes*, London, Verso, 1985.